



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00168

Numéro SIREN : 518 790 415

Nom ou dénomination : AAD PHENIX II

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2015 sous le numéro de dépôt 10210

AAD PHENIX II
SAS au capital de 100 000 €
Siège social : 6 rue de Châtillon, La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
518 790 415 RCS RENNES

Le
Dépôt N° 10210
13 OCT. 2015
2015 B 00168

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30
JUIN 2015

L'an deux mille quinze,
Le trente juin,
A dix heures,

Madame Delphine INESTA agissant en qualité de Présidente de la société HOLDING FSD, société par actions simplifiée au capital de 514 500 € dont le siège social est situé 6 rue de Châtillon – La Rigourdière – 35510 CESSON SEVIGNE et qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 412 146 094

Associé unique de la société AAD PHENIX II,

Après avoir précisé :

- Que le Cabinet PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux comptes titulaire a été régulièrement convoqué ;
- Que les représentants du Comité d'Entreprise ont été convoqués.

Déclare :

- Que les comptes sociaux et le rapport de gestion, établis par la Présidente, ont été adressés à l'associé unique et que l'inventaire a été tenu à sa disposition au siège social dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et les statuts,
- Que ces comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux comptes,
- Que l'associé unique a pris connaissance des rapports du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice écoulé et sur l'augmentation du capital en faveur des salariés,
- Etre appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination de nouveaux commissaires aux comptes,

QUATRIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le mandat de la société PricewaterhouseCoopers Audit, commissaire aux comptes titulaire et le mandat de Madame Anik CHAUMARTIN, commissaire aux comptes suppléant, viennent à expiration avec la présente assemblée, décide de ne pas renouveler lesdits mandats et de nommer :

-En qualité de commissaire aux comptes titulaire : la société PHM-AEC, société à responsabilité au capital de 108 000 € dont le siège social est 60 rue de Courcelles – 75008 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS PARIS 523 639 540.

-En qualité de commissaire aux comptes suppléant : Monsieur Vincent MOLINIE né le 21 septembre 1980 à MONT DE MARSAN (40000), demeurant 9 bis rue d'Assas – 75006 PARIS.

Et ce, pour une durée de six exercices allant jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Le représentant de la société PHM-AEC a d'ores et déjà adressé un courrier à la société au terme duquel il a déclaré accepter sa nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire et que la société répondait aux conditions légales exigées pour l'exercice dudit mandat.

Monsieur Vincent MOLINIE a d'ores et déjà adressé un courrier à la société au terme duquel il a déclaré accepter sa nomination en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le représentant de l'associé unique et la Présidente.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente
Madame Delphine INESTA

Certifié conforme

